



QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions relatives aux pensions**Décisions de l'Assemblée générale
des Nations Unies concernant
le rapport du Comité permanent
de la Caisse commune des pensions
du personnel des Nations Unies**

1. Le Comité permanent du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a tenu sa 184^e session dans les locaux des Nations Unies à New York du 9 au 13 juillet 2001. Un résumé de son rapport a été présenté à la Commission du programme, du budget et de l'administration en novembre 2001¹. Le comité permanent s'est principalement penché sur les questions suivantes: gestion des placements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies «la Caisse»; résultats préliminaires de la révision des dispositions en matière de prestations de la Caisse; structure du comité mixte; dispositions du budget administratif pour les années 2002-03; enfin, situation des anciens fonctionnaires internationaux de l'ex-URSS, RSS d'Ukraine et RSS de Biélorussie.
2. En décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a examiné le rapport du comité permanent et les documents y relatifs. Elle a alors approuvé le projet de budget de 74,3 millions de dollars des Etats-Unis pour l'administration de la Caisse durant l'exercice biennal 2002-03². Les détails concernant l'examen par l'Assemblée générale des autres questions traitées dans le rapport du comité permanent ne sont pas encore disponibles, le rapport de la Cinquième commission³ et la résolution y relative n'ayant pas encore été publiés.

Genève, le 5 février 2002.

Soumis pour information.

¹ Document GB.282/PFA/13/2.

² A/C.5/56/L.28 (Partie II) du 22 décembre 2001.

³ A/56/736.